

1.

Débitrice: **Sixtech SA**, chemin Louis-Hubert 2,
1213 Petit-Lancy
2.

Remarques: Opérations industrielles, commerciales et financières se rapportant à la mécanique, à la métallurgie et aux matières synthétiques.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1-2)
Pour tout renseignement:
F. Lindemann/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07
Office des faillites
1227 Carouge
(04093576)